

France-Paris: Software supply services
OJ S 9/2024 12/01/2024
Contract notice – utilities
Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: RATP

National registration number: 77566343801906

Postal address: LAC B916 - 54, quai de la Rapée

Town: Paris cedex 12

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75599

Country: France

E-mail: CGF-C2SI-ALS@ratp.fr

Internet address(es):

Main address: www.ratp.fr

Address of the buyer profile: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

[bravosolution.com/web/login.html](https://ratp.bravosolution.com/web/login.html)

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mise en place d'un outil numérique de collecte, suivi et consolidation des données relatives à la gestion des déchets de chantier

Reference number: DHA_2023DPG19908

II.1.2. Main CPV code

72268000 Software supply services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La RATP souhaite se doter d'un outil de collecte, de suivi et de consolidation des données relatives à la gestion des déchets sur ses différents chantiers.

Cet outil aura pour objectif de fluidifier et de fiabiliser la collecte de données et la remontée des indicateurs de chantiers afin de pouvoir piloter efficacement la gestion des déchets produits sur les chantiers de la RATP et assurer la traçabilité des déchets. Par ailleurs il permettra de vérifier la conformité de la RATP aux exigences réglementaires (notamment à celle de valoriser 70% des déchets BTP), de piloter les plans de progrès et d'en mesurer les effets.

Par ailleurs, les indicateurs issus du futur outil serviront à alimenter la déclaration de performance extra-financière (DPEF) du Groupe RATP concernant la gestion des déchets de chantiers.

L'objectif de l'outil est donc double :

- 1) Collecter et suivre les données relatives à la gestion des déchets sur les chantiers et assurer la traçabilité de ces déchets.
- 2) Fournir des indicateurs de pilotage sur la gestion des déchets et vérifier la conformité de la RATP à la réglementation et à ses propres objectifs.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché est un accord cadre à commandes avec un montant minimum et un montant maximum.

Les prestations incluses dans le périmètre du marché sont décrites ci-dessous.

• Prestations du Montant minimum :

o Mise en œuvre de la Solution Intégrée

Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée de 36 mois

• Prestations du Montant maximum :

o les Prestations du Montant minimum ;

o Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée complémentaire de 36 mois maximum,

o Extension du Service Applicatif pour 1000 utilisateurs supplémentaires maximum pour une durée de 72 mois maximum,

o Les prestations associées pour un montant maximum de 100 000 €

o Réversibilité

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Durée initiale de 36 mois à compter de la notification du premier OLS. Sauf dénonciation écrite adressée par la RATP avec un préavis de 2 mois, il sera tacitement reconduit pour 3 périodes de 12 mois chacune.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France).

Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère

des Finances à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants.

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME).

Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen.

Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra

justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du marché public décrit aux articles II.1.4 et II.2.4. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution.

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-après : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques /professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment

- soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant),
- soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat
- soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché.

Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires).

Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement.

Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Dans le cas où cette/ces condition/s ne serait/ent pas respectée/s, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/01/2024 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :

le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr

Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme.

Il sélectionne la consultation n° DHA_2023DPG19908 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais :

- d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel
- ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace.

Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la réf de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis.

Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres.

Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à l'attention de Régie Autonome des Transports Parisiens

Département SIT - Groupe de soutien HAM

A l'attention de Kelly Le Guichard

LAC NB53

102 esplanade de la commune de Paris

93160 Noisy-le-Grand

ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 09h à 18h à cette même adresse.

Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées.

En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée.

Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés.

Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels.

La candidature et l'offre devront être remises en français.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RATP Département Juridique - Unité Projets et Contrats

Postal address: 54, quai de la Rapée

Town: Paris Cedex 12

Postal code: 75599

Country: France

E-mail: info.recours@ratp.fr

Telephone: +33 158772001

Fax: +33 158772123

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/01/2024